

## Comment financer intelligemment ses travaux de rénovation

Vous vous lancez dans un projet de rénovation de maison ? Selon la grandeur du projet que vous avez en tête, la rénovation implique de grosses dépenses : un seul coup et vous vous verrez souvent dans l'obligation de contracter un prêt pour financer votre projet. Plusieurs options s'offrent à vous pour financer vos travaux de rénovation : prêt personnel, renégociation hypothécaire et marge de crédit. Lequel est le plus avantageux ? Si vous souhaitez avoir le plus de flexibilité possible, la marge de crédit hypothécaire est privilégiée, surtout si vous ne connaissez pas l'ampleur des rénovations au moment de vous lancer dans votre projet de rénovation. Vous serez en mesure de puiser dans votre marge de crédit au fur et à mesure de l'avancement de votre projet de rénovation. Multi-Prêt offre d'ailleurs gratuitement un [calculateur hypothèque](#) pour vous aider à savoir quel montant vous pouvez emprunter selon votre revenu mensuel. L'avantage est que les coûts d'intérêt sont moindres que lorsque vous faites un prêt fixe, qui est versé en entier au début des travaux. Vous pourrez en bout de ligne payer des intérêts pour de l'argent que vous n'utiliserez pas pour vos travaux de rénovations. Si vous avez seulement des petits travaux à faire, un prêt fixe, souvent offert par les fournisseurs peut s'avérer très intéressant. Par exemple, lorsque vous faites installer une nouvelle porte de garage ou des nouvelles portes et fenêtres, le fournisseur peut vous proposer un financement maison. Vous serez alors plus en mesure de connaître les versements mensuels fixes à débiter et souvent des taux d'intérêt intéressants. Enfin, n'oubliez pas de bien planifier les coûts de rénovations. Prêtez-vous à emprunter 10 à 25% des coûts planifiés pour les dépenses inattendues. Pour terminer si vous êtes en mesure de vous permettre vos rénovations, additionnez votre paiement hypothécaire annuel, vos taxes, vos assurances et votre refinancement hypothécaire : il ne devrait pas dépasser 30% de votre revenu annuel. Bref, le choix du financement dépend de l'amplitude de votre projet de rénovation. Prenez le temps de bien planifier et d'analyser toutes les options possibles. Ne vous lancez pas tête baissée dans des rénovations coûteuses et inabordable. Consultez des professionnels de la rénovation et du financement et respectez bien vos besoins. Bonnes rénovations !

### About the Author

Félix Brosseau est consultant pour une entreprise de [financement hypothécaire](#).

Source: <http://www.secrets-de-comment.com> | [Formation Marketing](#) | [NetConcept, droits de revente](#)